

PROFIL DE COMPÉTENCES ET D'EXPÉRIENCES RECHERCHÉ AUPRÈS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC (OIIQ) – Résumé

Le Conseil d'administration (CA) de l'OIIQ joue un rôle clé dans la gouvernance de l'organisation. Le mandat du Conseil d'administration, ainsi que le contexte dans lequel il doit être exécuté, exigent de la part des administratrices et administrateurs diverses compétences bien précises leur permettant, à titre individuel et collectif, de s'acquitter de leurs tâches avec succès. Pour ce faire, un profil de compétences et d'expériences des membres du Conseil d'administration a été établi. Celui-ci désigne un ensemble d'habiletés, de savoir-faire et de savoir-être que devraient posséder les administratrices et administrateurs afin de pouvoir exercer adéquatement les responsabilités qui leur incombent. Ce profil est bien entendu complémentaire à l'application des valeurs de gouvernance par les administratrices et administrateurs, soit la confiance, la bienveillance, le respect et l'équité guidant ainsi leurs actions.

Compétences recherchées chez les administratrices et administrateurs (Applicable également aux membres externes des comités du CA)

Source : École nationale d'administration publique (2007). *Les devoirs et les responsabilités d'un conseil d'administration : guide de référence.*

Personnelles (« savoir-être »)	
Intrapersonnelles	Cognitives
Loyauté	Capacité de réflexion éthique
Indépendance d'esprit	Analyse et synthèse
Motivation	Objectivité et jugement
Intégrité	Ouverture d'esprit
Capacité d'introspection	
Professionnelles (« savoir-faire »)	
Interpersonnelles	Fonctionnelles
Esprit d'équipe	Sens politique
Écoute et sensibilité	Sens de la gestion
Communication	Vision
	Capacité de réflexion stratégique
	Esprit de décision et de solidarité

Domaines d'expertises recherchées chez les administratrices et administrateurs

Le CA doit être formé de personnes ayant des expériences de gestion et des connaissances dans des secteurs variés, capables de tenir compte des besoins de l'OIIQ et de l'éventail des responsabilités du CA. Les connaissances et expériences collectives du CA doivent couvrir tous les domaines clés suivants :

Expérience au sein d'un Conseil d'administration	Connaissance du fonctionnement d'un OBNL	Technologies de l'information et sécurité de l'information
Administration publique	Affaires juridiques	Gestion du changement
Gouvernance	Gestion mobilière / immobilière	Affaires autochtones et diversité
Réflexion stratégique	Comptabilité / Audit / Finances	Environnement et changements climatiques
Connaissance du système professionnel	Gestion des risques	Ressources humaines
Éthique et déontologie	Gestion de projets	Communications et relations publiques